

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 77 (2015)

Artikel: Fromagers fribourgeois entre Gruyère et Franche-Comté
Autor: Kronenberger, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FROMAGERS FRIBOURGEOIS ENTRE GRUYÈRE ET FRANCHE-COMTÉ

Migrer chez son voisin pour y saisir des opportunités d'emploi et y apporter un savoir-faire est un phénomène répandu dans l'Europe des siècles passés. Ces départs pour l'étranger ne sont cependant pas systématiquement synonymes de rupture avec la société d'origine.

PAR STÉPHANE KRONENBERGER

Docteur de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, l'auteur est post-doctorant à Aix-Marseille Université et chercheur associé à l'UMR TELEMME (Aix-en-Provence) et à l'URMIS (Nice). Il est lauréat 2014 du Prix de la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF).

De la fin du XVIII^e siècle à l'après Seconde Guerre mondiale, la Franche-Comté fait appel à de nombreux fromagers suisses pour combler son déficit de spécialistes de l'art laitier. Parmi eux, plusieurs centaines sont originaires du canton de Fribourg et en particulier de la verdoyante Gruyère. Si la société d'accueil offre de multiples opportunités professionnelles, les logiques qui sous-tendent ces déplacements trouvent également leur source au sein même des dynamiques inhérentes à l'espace d'origine, qui ne doit pas être uniquement considéré comme répulsif. Le même phénomène d'ambivalence régit, par ailleurs, les rapports entre les autochtones et les nouveaux venus, selon que l'on se trouve ou non en temps de crise.

UNE MIGRATION DE LONGUE DURÉE

A la suite de la funeste guerre de Trente Ans (1618-1648)¹, la Franche-Comté, ravagée et dépeuplée, bénéficie d'un ample apport fribourgeois pour reconstituer ses fortes pertes démographiques. Puis se met progressivement en place un champ migratoire centré sur l'art laitier entre Fribourg et le versant français du massif jurassien. Etudiant, à partir du registre des passeports, les départs des fruitiers fribourgeois vers l'étranger, entre 1827 et 1833, Roland Ruffieux concluait dans une étude que «la grande majorité des partants vont en France, principalement en Franche-Comté, le département du Doubs est privilégié».² Le dépouillement de la *Liste des personnes absentes de la Suisse*, établie parallèlement au premier recensement fédéral de 1850³, confirme le statut de principale zone cible conféré à la Franche-Comté par les fromagers fribourgeois désireux de s'expatrier. Pour près d'une vingtaine de communes de Gruyère, on trouve en effet une mention explicite indiquant qu'un ou plusieurs ressortissants sont établis en France où ils exercent la profession de «fromager» ou de «fruitier». Ce document permet, en outre, de mettre rétrospectivement en exergue l'ancrage temporel de ce flux migratoire agricole franco-suisse et son caractère dynamique dès la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, la municipalité d'Albeuve précise-t-elle à propos de Jacques Pythoud qu'«il habite à "Moutier"⁴ département du Doubs, il y est fromager depuis très longtemps.» Dans le même ordre d'idée, celle de Broc indique que Jacques Chappuis est «dans le département du Doubs, fromager, il a quitté le pays en 1822», soit près de trois décennies auparavant. A l'inverse, des départs plus récents sont évoqués. Ainsi François Barras n'est-il parti du canton de Fribourg que le 1er février 1850. Au caractère définitif ou de

¹ On parle en Franche-Comté de guerre de Dix Ans (1634-1644) qui voit disparaître une large partie de la population.

² RUFFIEUX Roland, «L'économie alpestre et le commerce du fromage en Gruyère au XIX^e siècle (de 1817 à 1867)», *Annales fribourgeoises* 49 (1968), p. 48.

³ Archives de l'Etat de Fribourg, DI IIa 57.

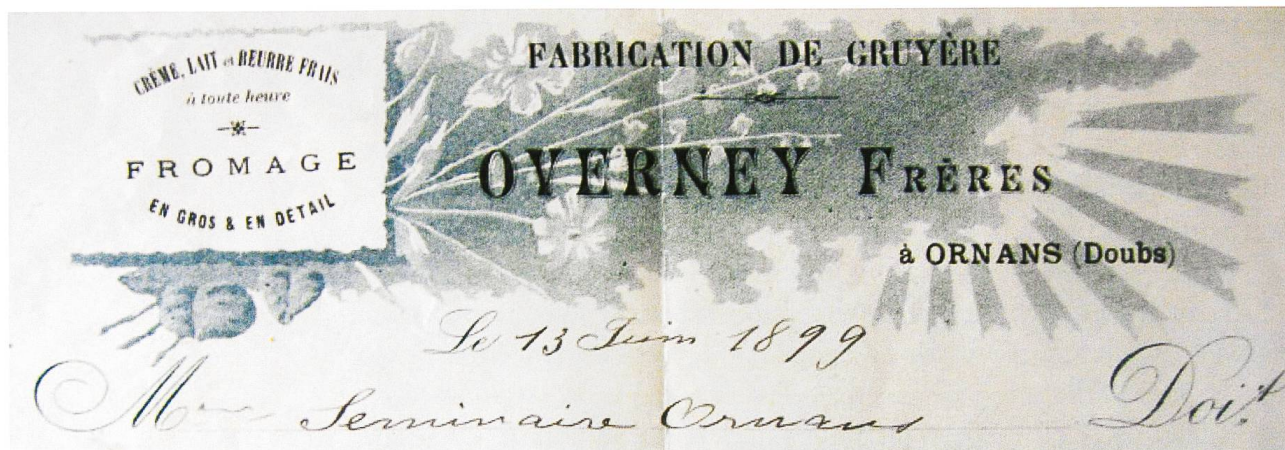
⁴ Il s'agit de Mouthier-Haute-Pierre près d'Ornans.

très longue durée de certains départs, s'oppose ainsi la nature temporaire, et pour tout dire annuelle, d'autres flux. La municipalité de Hauteville signale par exemple à propos de Jacques Andrey qu'«il passe comme fruitier 9 mois de l'année en France.» La vitalité de ces mouvements saisonniers est également attestée par les registres de l'état civil cerniatin:

L'an mil huit cent cinquante-six, le vingt-six août, à midi, par devant François Meyer, officier de l'état civil de la paroisse de Cerniat, est comparu Marie Adèle Charrière, âgée de vingt-six ans, originaire du dit Cerniat, y domiciliée, laquelle a déclaré qu'un enfant, du sexe masculin, était né, dans cette même commune, le vingt-deux du courant à cinq heures du matin d'elle déclarante et de son époux Joseph Emmanuel Charrière, fils de Louis, (actuellement fromager en France) originaire du dit Cerniat, auquel enfant elle a déclaré vouloir donner pour prénoms ceux de François Hercule.⁵

En Gruyère, comme dans d'autres régions préalpines, l'émigration n'est donc pas une simple réponse à une situation de crise, mais une source essentielle de revenu. L'industrie domestique, en l'occurrence le tressage de la paille, constitue un facteur important de reproduction familiale, et l'agriculture, comme l'élevage, y contribue dans une certaine mesure. Cependant, ces activités locales interagissent de manière systémique avec d'autres facteurs, au premier rang desquels l'émigration temporaire, dans le cadre d'une pluriactivité familiale en constante évolution. En 1880, sur les 120 ménages recensés à Cerniat, 35 comptent au moins un membre parti à l'étranger, soit 29 %. Les absents représentent ainsi plus d'un habitant sur dix, et la part de la population active masculine participant à ces mouvements s'élève à près du quart. Le déclin du tressage de la paille et la crise de l'économie alpestre dans son ensemble engendrent par la suite, dans le cas cerniatin, des établissements numériquement plus conséquents à l'étranger, sans toutefois que les retours ne soient nécessairement réduits à peau de chagrin. Cette migration est en effet caractérisée par un grand nombre de circulations multidirectionnelles, au gré des circonstances.

⁵ Archives privées
Gérard Andrey.



En-tête de facture de la société Overney Frères à Ornans (Doubs) (1899), Collection particulière.

RÉUSSIR DANS SON PAYS D'ACCUEIL

Si les échecs sont loin d'être inexistants, comme en témoigne les dossiers de faillite conservés dans les archives françaises, les trajectoires de fromagers fribourgeois témoignent également de succès significatifs, dont la portée s'étend parfois bien au-delà du seul secteur laitier. Le parcours des descendants de François Overney constitue, de ce point de vue, une excellente illustration.

Le recensement suisse de 1880 indique que si François, sa femme Colette Andrey et quatre enfants résident à Cerniat, trois autres sont domiciliés en France. Une fille, Catherine, est typographe en région parisienne alors que deux de ses frères, Lucien et Casimir, respectivement âgés de 19 et 18 ans, sont employés comme fromagers dans le Doubs. En outre, le fils naturel de Colette, prénommé Célestin, est lui aussi établi comme fromager depuis plusieurs années dans le même département, à l'instar de Pierre Marcellin, issu du premier mariage de François. En suivant le sillon creusé par leurs aînés, Lucien et Casimir connaissent un franc succès dans l'art laitier. En 1900, ils recevront même un prix lors de l'exposition européenne de Cannes, en reconnaissance de l'excellence de leur production fromagère. Les deux frères cadets, Auguste et Jules, les rejoignent également en Franche-Comté pour se consacrer à la même activité.

Une décennie plus tard, tout en poursuivant la fabrication et la vente de fromage, la fratrie Overney investit une partie de ses bénéfices à Valdahon dans la création d'une scierie, dont Lucien sera l'un des gérants et le principal actionnaire. Lors de sa demande de naturalisation en 1914, les pouvoirs publics ne manquent d'ailleurs pas de souligner le rôle pionnier joué par ce dernier au profit de l'économie locale:

Il a installé l'industrie laitière à Valdahon, coopéré aux installations du moulin régional et de la scierie de Valdahon.⁶

LE RAPPORT À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : DE LA DISCRÉTION À LA SUSPICION

Que l'installation en France des Helvètes se soit effectuée de manière moins conflictuelle que pour d'autres nationalités ne signifie pas pour autant que ces derniers n'aient pas été périodiquement confrontés à de phénomènes de rejet. Au cours de la Première Guerre mondiale, les autorités reprochent avec une certaine véhémence aux ressortissants suisses mobilisables de se retrancher derrière leur statut de neutres pour ne pas verser l'impôt du sang, y compris lorsque ces étrangers ont effectué une période de mobilisation dans leur pays d'origine. Cette dénonciation atteint son paroxysme dans le cas des individus ayant en partie grandi en France :

Le pétitionnaire s'est conformé à la loi militaire de son pays d'origine. En acquittant l'impôt il a été dispensé de faire du service. Lors de la déclaration de guerre Gaillard était apte à faire campagne, mais il n'a pas tenté de s'engager dans la légion étrangère. Pendant la période des hostilités, résidant à Vaufrey (Doubs), il a toujours travaillé comme fromager et n'a pas eu d'autre occupation. Toute sa production de fromages a été réquisitionnée pour les besoins de l'armée.⁷

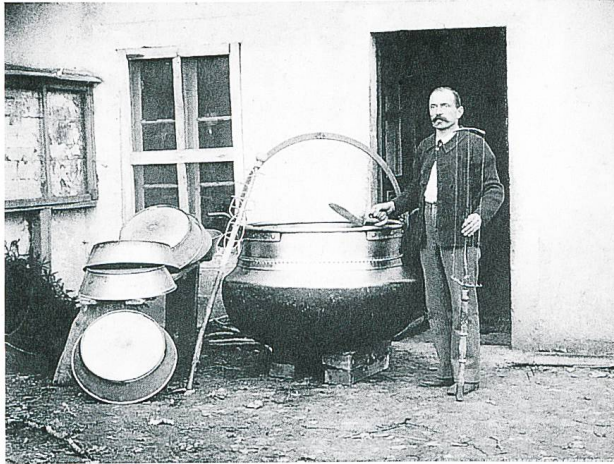
L'étude des trajectoires permet cependant de fortement nuancer cette image du Suisse ne faisant preuve d'aucune forme d'altruisme. En effet, de nombreux Fribourgeois, même lorsqu'ils ne sont pas personnellement engagés dans les rangs de l'armée française, ont perdu, un ou plusieurs fils à la guerre. Ainsi, le fromager François Favre, natif de Broc, a la douleur d'apprendre, dès octobre 1914, que son aîné, Paul, a été tué à Marbotte dans la Meuse. Joseph Chollet de Châtel-sur-Montsalvens perd son fils Gabriel dans la Somme, le 2 septembre 1916, plus précisément à Suzanne au sein du funeste arrondissement de Péronne. Et l'on pourrait ainsi

⁶ AD Doubs M 1286.


⁷ AD Doubs M 1302.

Annnonce du décès
du jeune soldat
d'origine suisse
Achille Andrey,
Collection particulière.

Son père Alphonse Andrey
devant la fromagerie de
Mérey-sous-Montrond (Doubs),
Collection particulière.



VOUS QUI L'AVEZ CONNU ET AIMÉ



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE
Achille ANDREY
SOLDAT AU 12^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE
MORT GLORIEUSEMENT A DOUAUMONT LE 10 MARS 1916
A L'ÂGE DE VINGT-TROIS ANS

Seigneur, vous nous l'aviez donné pour faire notre
bonheur. Vous nous le redemandez, nous vous le cédon,
mais le cœur brisé de douleur.

Grande est sa récompense, parce qu'héroïque a été sa
mort pour la défense de la Patrie.

Il était le bonheur de sa maison, il en restera l'ange
gardien.

Il avait offert sa vie pour la France, Dieu a accepté
son sacrifice.

Cœur droit, généreux et bon, il était aimé de tous.

*Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !
(7 ans et 7 jour. d'ind.)*

multiplier les exemples, tant les sources regorgent de cas similaires. Les rapports produits lors des demandes de naturalisation formulées dans les années qui suivent l'armistice reviennent d'ailleurs très fréquemment sur l'exemplarité de certaines familles suisses, en ce qui concerne la défense de leur patrie d'adoption. Ainsi on précise à propos du Cerniatin Emile Andrey que «ses deux fils aînés sont "morts pour la France", le troisième est soldat en France, a un gendre "mort pour la France" et son deuxième gendre a été mobilisé»⁸. Dès les années de guerre, les avis de décès publiés dans la presse rendent d'ailleurs compte du fait que l'hécatombe touche les citoyens suisses ou leurs enfants, à l'instar d'Achille Andrey, décédé en mars 1916 à Douaumont durant la terrible bataille de Verdun.

En outre, malgré les souscriptions nombreuses aux bons du Trésor en faveur de l'effort de guerre français, certains fromagers fribourgeois de Franche-Comté seront accusés d'avoir pris la place de professionnels français partis défendre leur patrie, et d'avoir réalisé des profits excessifs en ces temps de pénurie. Un prospère laitier établi à Charcenne en Haute-Saône depuis la fin du XIX^e siècle sera la cible de ce genre d'allégations:

⁸ AD Doubs M 1298.

Il est de notoriété publique que le sieur Chollet a réalisé de beaux bénéfices pendant la guerre grâce à la faculté qu'il a eue de pouvoir exercer librement son commerce. Chaque semaine il allait vendre les produits de sa laiterie au marché de Besançon, et il mettait deux jours pour accomplir ce voyage. La rumeur publique le soupçonna même de se rendre en même temps à la ville frontière de Pontarlier sans pouvoir donner de but précis à ce déplacement.⁹

LE MAINTIEN DES LIENS AVEC L'ESPACE D'ORIGINE

Une présence de longue durée, voire une installation définitive en France n'engendre pas mécaniquement une rupture totale avec le pays natal. Le 27 avril 1872, une délibération du conseil communal d'Estavannens témoigne de l'aide apportée à un ancien fromager, reconverti dans la culture:

Jean Farisa, marié à Marie Eugénie Cordier, domicilié et fermier en France, vu les mauvaises années et l'occupation du pays par les Prussiens, se trouve dans l'impossibilité de faire des semailles. Le conseil communal lui accorde 100 francs de la bourse des pauvres pour l'aider dans son entreprise et pour élever sa famille convenablement comme il l'a fait jusqu'ici.¹⁰

Bien que l'intéressé se soit exilé en Franche-Comté plus de deux décennies auparavant et ait épousé une Française, sa commune d'origine lui octroie un secours pour surmonter les conséquences du conflit ayant opposé la France et l'Allemagne. Cette somme d'argent s'avère d'autant plus indispensable que ce citoyen suisse, déjà âgé de 48 ans, est père de huit enfants.

⁹ AD Haute-Saône 6M 621.

¹⁰ Document aimablement communiqué par Jean Pharisa.

La permanence du lien avec le lieu d'origine s'illustre également en des circonstances plus joyeuses. Dans son édition du 12 mai 1900, le quotidien *La Gruyère* rend ainsi compte des distinctions reçues, pour la qualité de leurs produits, par les frères Overney (qui ont quitté la Suisse depuis plus de vingt ans):

M. Auguste Overney de Cerniat, laitier à Montlebon près Morteau (Doubs), ayant participé à l'exposition européenne de Cannes, le 24 avril écoulé [1900], a obtenu une médaille d'or avec diplôme d'honneur et la croix du Mérite agricole. M. Lucien Overney, frère du précédent, laitier à Valdahon (Doubs), a également remporté une médaille d'or pour ses produits laitiers. Nos félicitations à ces deux compatriotes.¹¹

La volonté de garder le contact à travers le temps s'exprime aussi par l'intermédiaire de certains mariages. En observant avec attention les noms de famille des filles, nées en France, qui prennent pour époux un fromager fribourgeois, on constate que ces patronymes sont parfois d'origine suisse. Auguste Charrière est appelé en Franche-Comté, en 1886, par un cousin. Il franchit alors la frontière en compagnie de Pierre Meyer, ayant lui-même deux frères déjà occupés dans le Doubs. Une dizaine d'années après leur arrivée outre-Jura, ces deux Cerniatins s'unissent, respectivement en 1897 et 1901, aux sœurs Cécile et Augusta Bongard natives d'Anteuil, dans le canton de Clerval. Le fait qu'un père ait destiné ses deux filles à des Gruériens ne peut qu'intriguer le chercheur et l'encourager à poursuivre ses investigations. Il constate alors que le patronyme porté par ces deux Françaises de naissance trouve son origine dans la commune d'Ependes. Leur propre père, Félix Udalric Bongard, a d'ailleurs vu le jour en 1838 dans cette localité avant d'émigrer comme fromager et de se marier avec une Franc-comtoise. Cette famille est d'ailleurs de longue date intégrée au sein du champ migratoire reliant le canton de Fribourg à la Franche-Comté, puisque la présence du grand-père de Cécile et Augusta est attestée dès 1862 à Nantilly en Haute-Saône, où il exerce, lui aussi, l'art laitier. Pour ce groupe familial dont certains membres avaient séjourné plus ou moins longuement en Franche-Comté avant de s'y établir parfois durablement, ces deux mariages apparaissent comme un moyen de maintenir le lien avec *La Gruyère* et la commune de Cerniat.

¹¹ *La Gruyère*
du 12 mai 1900.

Suivre de multiples trajectoires de fromagers suisses émigrés en Franche-Comté permet de donner davantage de chair et d'intelligibilité à un phénomène éminemment complexe, et qui s'inscrit dans le temps long des relations franco-suisse. Cette profondeur temporelle ne fait cependant pas disparaître tout sentiment de rejet ou préjugé à l'intérieur de la société d'accueil à l'égard de ceux qui demeurent des individus juridiquement extérieurs à la communauté nationale. Les périodes de crise, et en particulier les guerres, cristallisent notamment cette nette exacerbation des tensions. Enfin, les succès économiques tout comme une installation durable en France ne rompent pas systématiquement les liens unissant le fromager migrant à sa société d'origine.

S. K.

BIBLIOGRAPHIE

ANDREY Georges, «Emigration et immigration au Pays de Fribourg. Premier bilan historiographique» in *Annales fribourgeoises* 59 (1990/1991), pp. 73-81

DELFOSSÉ Claire, *La France fromagère (1850-1990)*, Paris 2007

KRONENBERGER Stéphane, *Des temps de paix aux temps de guerre: les parcours des travailleurs étrangers de l'Est et du Sud-Est de la France (1871-1918)*, Thèse de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, 2014

KRONENBERGER Stéphane, «Des fromagers suisses en Franche-Comté: Compétences, pluriactivité et réseaux (1850-1914)» in *Histoire et sociétés rurales* 41/1 (2014), pp. 55-87

LORENZETTI Luigi, *Economie et migrations au XIX^e siècle: les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Berne 1999

LORENZETTI Luigi, HEAD-KÖNIG Anne-Lise et GOY Joseph (dir.), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse 18^e-20^e siècles*, Berne 2005

OLIVIER Jean-Marc, «Quand le lait se transforme en or. Une diaspora discrète, les fromagers et vachers fribourgeois en Franche-Comté (XIX^e - XX^e siècles)» in *Diasporas, histoire et sociétés* 9 (2006), pp. 60-80

PHILIPONA Anne, «Le lait, or blanc de la Gruyère? L'économie laitière au tournant du XX^e siècle» in Christophe Mauron et Isabelle Raboud-Schüle (dir.), *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine, t. 1, Des armaillis et des ouvriers*, Neuchâtel 2011, pp. 83-91

RIME Pierre, «Fromages richesse et émigration», *Pro Fribourg* 1999, pp. 4-11

RUFFIEUX Roland et BODMER Walter, *Histoire du Gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, Fribourg 1972

